



Syndicat CGT Territoriaux Mantes la Ville

7, Rue de la Mairie 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01.30.98.81.44 ou 06.11.28.22.74

Email : cgtterritoriauxmlv@hotmail.fr
Facebook :

Lundi 16 octobre 2017

Toutes et tous mobilisés pour gagner !

RÉORGANISER NOTRE TEMPS DE TRAVAIL MAIS PAS A N'IMPORTE QUEL PRIX !!!

Le vendredi 12 octobre, la Direction des Ressources Humaines a présenté deux hypothèses d'organisation du temps de travail. Pourtant les agents communaux n'ont pas arrêté de dire qu'ils voulaient conserver leurs 11 jours de congés supplémentaires, et une fois de plus la DRH oriente le projet des 1607 h vers une méthode avec des RTT à la place des 11 jours de congés supplémentaires (ex : Smileys sur les documents ...).

La démarche de la CGT est claire, notre objectif reste et restera l'intérêt collectif pour les agents communaux et le service public.

Au terme de cette présentation, **la CGT a décidé de se positionner sur le choix de la MÉTHODE 2** qui prévoit le maintien des 11 jours de congés supplémentaires donc 36 jours de congés annuels et 37h travaillées hebdomadaire.

La CGT dit NON à la méthode 1 qui entérine définitivement 25 jours de congés annuels et des RTT que si vous travaillez plus de 35h. Méthode 1 qui ferait perdre des congés annuels à tous les agents travaillant à temps non complet, car le calcul de leurs congés annuels ne se ferait plus sur 36 jours mais sur 25 jours. Méthode 1 qui nous ferait perdre l'ensemble des RTT si le gouvernement actuel décidait de nous faire passer à 39 heures en 2018.

En effet et comme vous le savez, « dans le droit du travail, le mot **congé** désigne la période pendant laquelle un salarié est autorisé à quitter provisoirement son emploi (vacances) », alors que le sigle **RTT** est communément utilisé pour désigner les jours de repos compensateur attribués, en vertu d'une convention ou d'un accord collectif, au titre des heures supplémentaires et des majorations prévues pour celles-ci. Demain si les 35h sont remises en cause, plus de RTT !!!

Après les économies budgétaires et les suppressions de postes, voilà que l'administration s'attaque au temps de travail.

On pourrait croire à une blague de mauvais goût lorsque l'autorité territoriale, la direction générale et la DRH utilisent des méthodes qui troublent le personnel et du coup espèrent sur la durée, l'emporter.

Diviser pour mieux régner !

La méthode 1 qui prévoit une durée hebdomadaire allant jusqu'à 39h, différente d'un secteur à un autre et en fonction du positionnement hiérarchique est celle qui permettrait à la Direction de diminuer les besoins en effectifs et donc de supprimer des postes.

Notre collectivité étant en permanence à la recherche d'économies, la méthode 1 serait l'occasion d'en faire de nouvelles au détriment de nos conditions de travail et de vie personnelle.

Nous sommes dans l'attente depuis trop longtemps d'une véritable décision de l'autorité territoriale. Celle-ci souhaite **consulter les agents. La CGT dit « CHICHE » mais pas n'importe comment**, cela doit être fait dans un cadre légal.

Nous voulons tous que cette consultation soit non contestable. Il faut donc l'élaboration d'un protocole qui définit les modalités d'organisation qui permettront à chaque agent de s'exprimer en toute liberté et en respectant le secret du vote.

C'est par l'action collective que nous obtiendrons satisfaction

**La CGT propose de se rassembler nombreux
ce mercredi 18 octobre à 19h15 devant la mairie
Conseil Municipal à 20h30**

**Amenez tous les instruments pouvant faire du bruit
afin que Monsieur le Maire entende enfin son personnel.**

La CGT comprend que les usagers soient en colère et mécontents car ce conflit dure. Nous avons utilisé notre droit de grève à seulement 4 reprises pour limiter la gêne occasionnée pour les parents et pourtant les enfants mangent depuis près d'un mois des repas froids. Cette décision, c'est celle du Maire.

La CGT invite les usagers à ne pas tomber dans le piège de mettre en opposition ceux qui assurent le service public, nous les agents communaux, et ceux qui bénéficient du service public, les usagers mantevillois.

Soyons tous présents et solidaires, agents communaux, usagers mantevillois, tous sous les fenêtres de la mairie le mercredi 18 octobre 2017 à 19h15 sur la place de l'hôtel de Ville.

La CGT sera présente à vos côtés pour que les droits des personnels soient respectés et maintenus. La CGT agit pour garantir un service public de proximité et de qualité et continuera à revendiquer pour plus de progrès social.